

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° 47

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Renault, M. Loubet, Mme Marais-Beuil, M. Mauvieux, M. Weber, M. Allisio, M. Boulogne,  
M. Casterman, M. Dessigny, Mme Diaz, M. Dufosset, M. Fouquart, Mme Galzy, M. Golliot,  
M. Lottiaux et M. Salmon

-----

**ARTICLE 1ER BIS**

Après le mot :

« minerais »,

insérer les mots :

« , notamment le charbon métallurgique, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à insister sur l'importance que revêt l'approvisionnement stratégique en charbon métallurgique, dit « charbon à coke », qui sert de matière première pour produire le coke utilisé comme réducteur et source d'énergie dans les hauts-fourneaux.